

PROGRAMME DE FORMATION DE SÉCURITÉ EN AVALANCHE

LIMITATION DE RESPONSABILITÉ, RENONCIATION AUX RÉCLAMATIONS, ACCEPTATION DES RISQUES ET CONVENTION D'INDEMNISATION

(Ci-après dénommée « Convention de limitation de responsabilité »)

LES COURS DE SÉCURITÉ EN AVALANCHE SE DÉROULENT SOUVENT EN TERRAIN MONTAGNEUX OU DANS L'ARRIÈRE-PAYS. CES COURS IMPLIQUENT DES RISQUES, DANGERS ET ALÉAS EN PLUS DE CEUX NORMALEMENT ASSOCIÉS À UN ENVIRONNEMENT DE MONTAGNE. TOUS LES PARTICIPANTS DU PROGRAMME DE FORMATION DE SÉCURITÉ EN AVALANCHE DOIVENT SIGNER CETTE CONVENTION DE LIMITATION DE RESPONSABILITÉ.

JE COMPRENDS QU'EN SIGNANT LE PRÉSENT DOCUMENT, JE RENONCE À CERTAINS DROITS RECONNUS PAR LA LOI, DONT LE DROIT D'INTENTER UNE PROCÉDURE JUDICIAIRE OU DE RÉCLAMER UNE INDEMNISATION À LA SUITE D'UN ACCIDENT. JE COMPRENDS AUSSI QUE LA RÉUSSITE DU PROGRAMME DE FORMATION DE SÉCURITÉ EN AVALANCHE NE SIGNIFIE PAS EN SOI QUE JE SUIS APTE À ME DÉPLACER DE FAÇON SÉCURITAIRE EN TERRAIN AVALANCHEUX.

À LIRE ATTENTIVEMENT !

Initiales

Nom		
Adresse postale		
Ville	Province	Code postal
Cours d'introduction à la sécurité avalanche (CSA 1)	<input type="checkbox"/>	Lieu du cours
Cours avancé de sécurité en avalanche (CSA 2)	<input type="checkbox"/>	Date du cours
Cours de sauvetage autonome	<input type="checkbox"/>	
Cours de gestion du terrain avalancheux	<input type="checkbox"/>	

À:

(Inscrire le nom de l'instructeur, de la compagnie ou de l'institution offrant le cours de sécurité en avalanche)

ET: TOUTES LES STATIONS DE SKI, TOUS LES PROPRIÉTAIRES FONCIERS ET TOUS LES INDIVIDUS OU ENTITÉS QUI FOURNISSENT OU RENDENT DISPONIBLES DES INSTALLATIONS, DES LOCAUX OU DES SERVICES POUR L'ENSEIGNEMENT DU PROGRAMME DE FORMATION DE SÉCURITÉ EN AVALANCHE, TOUS LES COMMANDITAIRES DUDIT PROGRAMME ET AVALANCHE CANADA ET CANADIAN AVALANCHE ASSOCIATION, AINSI QUE LEURS ADMINISTRATEURS, DIRIGEANTS, EMPLOYÉS, MANDATAIRES, ENTREPRENEURS, SOUS-TRAITANTS, REPRÉSENTANTS, SUCESSEURS ET AYANTS DROIT RESPECTIFS (CI-APRÈS COLLECTIVEMENT DÉNOMMÉS « LES RENONCIATAIRES »)

DÉFINITIONS

Dans cette Convention de limitation de responsabilité:

- L'expression « **DÉPLACEMENTS EN MONTAGNE** » comprend ce qui suit, mais sans s'y restreindre : le ski, la planche à neige, la raquette, la randonnée pédestre et l'escalade ; ainsi que tout transport par motoneige, autoneige, véhicules à moteur, avions, hélicoptères ou autre moyen de transport.
- Les expressions « **PROGRAMME DE FORMATION DE SÉCURITÉ EN AVALANCHE** » et « **COURS DE SÉCURITÉ EN AVALANCHE** » (ou « **CSA** ») comprennent tous cours, séminaires, ateliers, séances sur le terrain, services et utilisation d'installations liés de quelque façon au cours de sécurité en avalanche auquel je participe, y compris, mais s'en s'y restreindre : les séances en classe, excursions sur le terrain et tout déplacement en montagne que ce soit à l'intérieur ou à l'extérieur des limites du domaine skiable ou dans l'arrière-pays ; ainsi que tout transport aérien ou routier, que ce soit sur des routes publiques ou privées ou des autoroutes en lien avec le cours ou programme.

STRUCTURE DU PROGRAMME DE FORMATION DE SÉCURITÉ EN AVALANCHE

Les cours de sécurité en avalanche (« CAS ») sont offerts par des instructeurs indépendants, lesquels développent et organisent leurs propres cours. Avalanche Canada (« AC ») est un organisme à but non lucratif qui promeut la sécurité en avalanche au Canada. AC élabore des normes de cours de sécurité en avalanche reconnues au niveau national et procure un soutien administratif et du matériel didactique aux instructeurs indépendants. AC ne participe pas à l'élaboration ni au déroulement des CSA et n'exerce aucune forme de supervision ou de contrôle sur ces cours. Sans limiter la généralité de ce qui précède :

- AC ne certifie pas les instructeurs CSA et ne vérifie pas leur performance en tant qu'instructeur.
- AC ne supervise pas et ne contrôle pas les activités en classe ou sur le terrain ou les décisions liées à la sécurité prises par les instructeurs CSA.
- AC ne choisit pas le terrain. Elle n'observe pas et n'évalue pas les conditions des séances sur le terrain, dont les conditions pouvant avoir un impact sur la sécurité.

- Les instructeurs CSA ne sont pas employés, agents, représentants, contractants indépendants ou sous-traitants d'AC.

Dans la mesure permise par la loi, AC décline toute responsabilité en cas de perte, blessure ou décès encourus pendant la participation aux CSA.

ACCEPTATION DES RISQUES : AVALANCHES, DÉPLACEMENTS EN MONTAGNE, MÉTÉO, ETC. Je suis conscient que les séances sur le terrain du programme de formation de sécurité en avalanche peuvent se dérouler en terrain montagneux ou dans l'arrière-pays, y compris en terrain avalancheux, et comporter de nombreux risques, dangers et aléas. Je reconnais et accepte que les instructeurs CSA peuvent ne pas prévoir certains dangers inhérents aux déplacements sur le terrain ou l'imminence d'une avalanche. Ces risques, dangers ou aléas peuvent prendre les formes qui suivent, mais sans s'y restreindre : corniches de glace ou de neige ; arbres, dépressions en aval des arbres et souches ; torrents ; roches et rochers; arbres morts et tombés en forêt, trous et dépressions sur ou sous la surface de la neige, falaises, conditions d'enneigement difficiles et variables ; crevasses ; asphyxie sous la neige; déplacements hivernaux sur des autoroutes ou des chemins en arrière-pays; chemins d'accès pour autoneige et accotements de routes ; clôtures et autres aménagements effectués par l'homme ; se perdre ou être séparé de l'instructeur ou des autres participants du cours ; changements rapides et extrêmes des conditions météorologiques ; observation et participation à des programmes de contrôle d'avalanche ; rencontre avec des chasseurs ou des animaux domestiques ou sauvages, incluant des ours ; négligence d'autrui ; maladie infectieuse contractée par des virus, des bactéries, des parasites et des champignons qui peuvent être transmises par contact direct ou indirect ; bris mécaniques de motoneiges, autoneige et équipements connexes ; impact ou collision avec d'autres personnes ou motoneiges, autoneige et autres véhicules, incapacité à conduire une motoneige en toute sécurité ou dans le respect de ses capacités propres.

JE SUIS CONSCIENT DES RISQUES, DANGERS ET ALÉAS ASSOCIÉS À LA PARTICIPATION AU PROGRAMME DE FORMATION DE SÉCURITÉ EN AVALANCHE ET J'ACCEPTÉ LIBREMENT ET ASSUME ENTIÈREMENT TOUS CES RISQUES, DANGERS ET ALÉAS ET LA POSSIBILITÉ DE BLESSURES CORPORELLES, DÉCÈS, DOMMAGES MATÉRIELS ET PERTES Y AFFÉRENTS.

LIMITATION DE RESPONSABILITÉ, RENONCIATION AUX RÉCLAMATIONS ET CONVENTION DE LIMITATION DE RESPONSABILITÉ

En contrepartie à mon droit de participer au cours de sécurité en avalanche, et en toute autre contrepartie bonne et valable, dont je reconnais la réception et la suffisance, j'accepte comme suit :

1. Dans toute la mesure permise par la loi, **DE RENONCER À TOUTE RÉCLAMATION** que j'ai ou que je serai susceptible d'avoir à l'avenir à l'égard des Renonciataires découlant de tout aspect de ma participation au cours de sécurité en avalanche et **DE DÉGAGER LES RENONCIATAIRES** de toute responsabilité découlant de toute perte, de tout dommage, de toute dépense ou de toute blessure, y compris la mort, que mes proches ou moi-même pourrions subir en raison de ma participation au cours, **PEU IMPORTE LA CAUSE, Y COMPRIS TOUTE NÉGLIGENCE OU TOUT BRIS DE CONTRAT DE LA PART DES RENONCIATAIRES OU TOUTE RESPONSABILITÉ DU FAIT DES BIENS. JE COMPRENDS QUE LA NÉGLIGENCE INCLUT L'OMISSION DE LA PART DES RENONCIATAIRES DE PRENDRE DES MESURES RAISONNABLES POUR ASSURER MA SÉCURITÉ OU MA PROTECTION CONTRE LES RISQUES, LES DANGERS ET LES ALÉAS MENTIONNÉS CI-DESSUS.**

Initiales

2. Dans toute la mesure permise par la loi, **DE DÉGAGER DE TOUTE RESPONSABILITÉ ET D'INDEMNISER LES RENONCIATAIRES** contre toute responsabilité à l'égard de tout dommage matériel, corporel ou moral à toute tierce partie découlant de ma participation au cours de sécurité en avalanche.
3. Advenant mon décès ou mon incapacité, la présente Convention de limitation de responsabilité lie mes héritiers, mes proches parents, mes exécuteurs testamentaires, mes ayants droit et mes représentants;
4. La présente Convention de limitation de responsabilité ainsi que tout droit, tout devoir et toute obligation entre les parties à la présente Convention de limitation de responsabilité ne doivent être régis et interprétés que conformément aux lois de la province là où le cours se déroule, et non pas aux lois d'autres territoires;
5. Tout litige impliquant les parties à la présente Convention de limitation de responsabilité ne peut être intenté que dans la province où le cours a lieu et doit relever de la compétence exclusive des tribunaux de ladite province.

En concluant la présente Convention de limitation de responsabilité, je ne me fie sur aucune représentation ou déclaration orale ou écrite faite par les Renonciataires en ce qui a trait à la sécurité du cours de sécurité en avalanche, autre que ce dont il est question dans la présente Convention de limitation de responsabilité.

JE CONFIRME QUE J'AI LU ET COMPRIS CETTE CONVENTION DE LIMITATION DE RESPONSABILITÉ AVANT DE LA SIGNER, ET JE SAIS QU'EN SIGNANT CETTE CONVENTION DE LIMITATION DE RESPONSABILITÉ, JE RENONCE À CERTAINS DROITS CONFÉRÉS PAR LA LOI QUE MOI, OU MES HÉRITIERS, MES PROCHES PARENTS, MES EXÉCUTEURS TESTAMENTAIRES, MES ADMINISTRATEURS, MES AYANTS DROIT ET MES REPRÉSENTANTS, POUVONS AVOIR CONTRE LES RENONCIATAIRES.

Signature du participant

Date

Signature du témoin

Nom du témoin (en lettres moulées)

Signature du parent ou tuteur légal (pour les 18 ans et moins)

Nom du parent ou tuteur légal

AVALANCHE SKILLS TRAINING PROGRAM

RELEASE OF LIABILITY, WAIVER OF CLAIMS, ASSUMPTION OF RISKS AND INDEMNITY AGREEMENT (hereinafter the "Release Agreement")

AVALANCHE SKILLS TRAINING PROGRAMS ARE OFTEN CONDUCTED IN MOUNTAINOUS OR BACKCOUNTRY TERRAIN. THESE COURSES INVOLVE RISKS, DANGERS AND HAZARDS IN ADDITION TO THOSE NORMALLY ASSOCIATED WITH BEING IN A MOUNTAIN ENVIRONMENT. ALL AVALANCHE SKILLS TRAINING PROGRAM PARTICIPANTS ARE REQUIRED TO SIGN THIS RELEASE OF LIABILITY AND WAIVER AGREEMENT.

I UNDERSTAND THAT BY SIGNING THIS RELEASE AGREEMENT, I WILL GIVE UP OR WAIVE CERTAIN LEGAL RIGHTS, INCLUDING THE RIGHT TO SUE OR CLAIM COMPENSATION SHOULD I BE INJURED. I ALSO UNDERSTAND THAT SUCCESSFUL COMPLETION OF AN AVALANCHE SKILLS TRAINING PROGRAM DOES NOT IN ITSELF QUALIFY ME TO SAFELY TRAVEL THROUGH AVALANCHE PRONE TERRAIN.

PLEASE READ CAREFULLY!

INITIAL

Name		
Mailing Address		
City	Prov.	Postal Code
Avalanche Skills Training 1	<input type="checkbox"/>	Location
Avalanche Skills Training 2	<input type="checkbox"/>	Course Date
Companion Rescue Skills Course	<input type="checkbox"/>	
Managing Avalanche Terrain Course	<input type="checkbox"/>	

TO:

(Insert name of Avalanche Skills Training Program Instructors, Company or institution where applicable)

AND TO: AVALANCHE CANADA AND ALL SKI AREA OPERATORS, PROPERTY OWNERS AND INDIVIDUALS WHO PROVIDE OR MAKE AVAILABLE FACILITIES, PREMISES OR SERVICES FOR THE TEACHING OF AVALANCHE SKILLS TRAINING COURSES AND ALL AVALANCHE SKILLS TRAINING SPONSORS, AND THEIR DIRECTORS, OFFICERS, EMPLOYEES, AGENTS, INDEPENDENT CONTRACTORS, SUBCONTRACTORS, REPRESENTATIVES, SUCCESSORS AND ASSIGNS (ALL OF WHOM ARE HEREINAFTER COLLECTIVELY REFERRED TO AS THE "RELEASEES")

DEFINITIONS

In this Release Agreement:

- the term "**MOUNTAIN TRAVEL**" shall include, but is not limited to: skiing; snowboarding; snowshoeing; hiking and climbing; and all travel by snowmobile, snowcat, motor vehicle, aircraft, helicopter and other conveyances.
- the term "**AVALANCHE SKILLS TRAINING**" shall include all courses, seminars, workshops, field activities, services and use of facilities in any way related to the avalanche course I am participating in including, but not limited to: classroom sessions; field trips; and all mountain travel either within or beyond the ski area boundaries or in the backcountry; and all transportation by air or on public or private roads or highways in connection with the Course.

AVALANCHE CANADA'S ROLE IN AVALANCHE SKILLS TRAINING

Avalanche Canada ("AvCan") facilitates avalanche safety in Canada by developing nationally recognized avalanche course standards and providing support and instructional materials to independent instructors who in turn deliver the Avalanche Skills Training ("AST") programs.

- AvCan does not certify AST instructors or monitor their performance as instructors.
- AvCan does not supervise or control the classroom or outdoors activities or safety decisions of AST instructors.
- AvCan does not choose the terrain or monitor the conditions for AST field sessions.
- AST Instructors are not employees, agents, representatives, independent contractors or subcontractors of AvCan.
- AvCan assumes no liability for loss, injury or death incurred during participation in AST programs.

INITIAL

ASSUMPTION OF RISKS - AVALANCHES, MOUNTAIN TRAVEL, WEATHER, ETC. I am aware that the field sessions of the Avalanche Skills Training program may take place in mountainous or backcountry terrain and involve various risks, dangers and hazards. I acknowledge and accept that the AST Instructor may fail to predict whether the terrain is safe for travel or whether avalanches may occur. Further risks, dangers or hazards may include but are not limited to: ice and snow cornices; trees, tree wells and tree stumps; creeks; rocks and boulders; forest deadfall; holes and depressions on or beneath the snow surface; cliffs; variable and difficult snow conditions; crevasses; winter travel on highways and backcountry roads; snowcat roads and road banks, fences, and other man-made structures; becoming lost or separated from the Instructor or other Course participants; extreme and rapidly changing weather conditions; observing or participating in snow control programs, encounters with hunters or domestic or wild animals, including bears; negligence of other persons; infectious disease contracted through viruses, bacteria, parasites, and fungi which may be transmitted through direct or indirect contact; mechanical failure of snowmobiles, snowcats and related equipment; impact or collision with other persons or snowmobiles, snowcats and other vehicles; failure to operate a snowmobile safely or within one's own ability; AND NEGLIGENCE ON THE PART OF THE RELEASEES. I UNDERSTAND THAT NEGLIGENCE INCLUDES FAILURE BY THE RELEASEES TO TAKE REASONABLE STEPS TO SAFEGUARD OR PROTECT ME FROM THE RISKS, DANGERS AND HAZARDS REFERRED TO ABOVE.

I AM AWARE OF THE RISKS, DANGERS AND HAZARDS ASSOCIATED WITH PARTICIPATING IN THE AVALANCHE SKILLS TRAINING PROGRAM AND I FREELY ACCEPT AND FULLY ASSUME ALL SUCH RISKS, DANGERS AND HAZARDS AND THE POSSIBILITY OF PERSONAL INJURY, DEATH, PROPERTY DAMAGE OR LOSS RESULTING THEREFROM.

RELEASE OF LIABILITY, WAIVER OF CLAIMS AND INDEMNITY AGREEMENT

In consideration of being permitted to participate in the Avalanche Skills Training Course, and for other good and valuable consideration, the receipt and sufficiency of which is acknowledged, I hereby agree as follows:

1. **TO WAIVE ANY AND ALL CLAIMS** that I have or may in the future have against the Releasees arising out of any aspect of my participation in the Avalanche Skills Training Course and **TO RELEASE THE RELEASEES** from any and all liability for any loss, damage, expense or injury including death that I may suffer or that my next of kin may suffer during my participation in the Course, **DUE TO ANY CAUSE WHATSOEVER, INCLUDING NEGLIGENCE, BREACH OF CONTRACT, OR BREACH OF ANY STATUTORY OR OTHER DUTY OF CARE, AS WELL AS ANY DUTY OF CARE OWED UNDER THE OCCUPIERS LIABILITY ACT, ON THE PART OF THE RELEASEES. I UNDERSTAND THAT NEGLIGENCE INCLUDES FAILURE ON THE PART OF THE RELEASEES TO TAKE REASONABLE STEPS TO SAFEGUARD OR PROTECT ME FROM THE RISKS, DANGERS AND HAZARDS REFERRED TO ABOVE;**

INITIAL

- 2. TO HOLD HARMLESS AND INDEMNIFY THE RELEASEES from any and all liability for any property damage or personal injury to any third party resulting from my participation in the Avalanche Skills Training Course;
- 3. This Release Agreement shall be effective and binding upon my heirs, next of kin, executors, administrators, assigns and representatives, in the event of my death or incapacity;
- 4. This Release Agreement and any rights, duties and obligations as between the parties to this Release Agreement shall be governed by and interpreted solely in accordance with the laws of the jurisdiction in which the Course is taught and no other jurisdiction; and
- 5. Any litigation involving the parties to this Release Agreement shall be brought solely within the jurisdiction in which the Course is taught.

In entering into this Release Agreement I am not relying on any oral or written representations or statements made by the Releasees with respect to the safety of the Avalanche Skills Training Course, other than what is set forth in this Release Agreement.

I CONFIRM THAT I HAVE READ AND UNDERSTOOD THIS RELEASE AGREEMENT PRIOR TO SIGNING IT, AND I AM AWARE THAT BY SIGNING THIS RELEASE AGREEMENT I AM WAIVING CERTAIN LEGAL RIGHTS WHICH I OR MY HEIRS, NEXT OF KIN, EXECUTORS, ADMINISTRATORS, ASSIGNS AND REPRESENTATIVES MAY HAVE AGAINST THE RELEASEES.

Signature of Participant

Date

Signature of Witness

Name of Witness (please print)

Signature of Parent or Guardian (if Participant under age 19)

Name of Parent or Guardian